Bruno Vinuales

Si le conseil municipal du vendredi 1er mars 2019 a été un moment historique comme l'a déclaré Mr Abadie, c'est seulement parce qu'il restera dans les mémoires comme l'un des plus consternants de l'histoire de la municipalité lourdaise. C'est régulièrement que nous sommes confrontés au manque de respect et à l'incompétence. Déjà en nous distribuant les comptes-rendus de conseil avec près de 5 mois de retard, le contrôle est volontairement rendu impossible. Mais aussi quand les 100 aines de pages des dossiers du conseil nous sont adressées au plus tard afin que nous ne disposions pas d'une minute de plus pour l'étude et la préparation. Mais encore quand le début de séance d'un conseil qui comprenait l'AVAP, la vente des bancs de la grotte (locaux commerciaux ayant toujours appartenu à la ville de Lourdes), le débat d'orientation budgétaire, le budget de l'Agglo, le règlement intérieur de l'office de tourisme, le RIFSEEP, le récolement du musée pyrénéen et bien d'autres points, est fixé à 20h30. Le but étant de s'offrir l'excuse du temps trop court pour bâillonner les élus de l'opposition, éviter les débats et empêcher la défense des lourdais. Ce déni de démocratie est dictatorial. Nous dénonçons ce passage en force ! Cette attitude despotique, preuve de faiblesse, ne fait que valider le triste mépris et la petite toute-puissance de la première magistrate envers ses sujets.

Le discours honorifique de Mr Abadie qui parle de fierté est inacceptable. C'est une insulte pour tous les commerçants qui vivent dans l'angoisse depuis de longs mois. L'économie de Lourdes étant précaire, les banquiers ne prêtent plus, et moins encore aux commerçants qu'à la mairie de Lourdes. La vente forcée des bancs ne profitera donc qu'aux riches financiers nationaux ou internationaux, au détriment des familles, de l'économie lourdaise et locale. Une fois ces murs commerciaux privatisés, la ville aura favorisé la création de super structures commerciales qui mettront à mal les petits commerçants restants. La municipalité n'aura plus la main sur la modernisation, le respect patrimonial ou encore la destination

commerciale. L'évasion des dividendes n'arrosera plus nos commerces locaux ou territoriaux. L'exemple actuel de l'entreprise Toupnot est pourtant là pour nous le rappeler…

Ce qui est encore insupportable c'est d'entendre des colistiers de la majorité s'inventer en expert-comptable alors qu'ils ne savent pas faire la différence entre un chiffre d'affaire et un bénéfice. Point de considération pour les remboursements d'emprunts, les salaires, les charges, les achats, les amortissements, les frais fixes et variables, les impôts et encore moins pour les nuits blanches et le travail intense. Mais cela n'a pas suffi. Il a fallu que les commerçants exploitants les bancs soient montrés du doigt et opposés avec les commerçants du centre-ville. Quelle manipulation condamnable et quelle méconnaissance de l'économie. Je voudrai rappeler ici que les commerçants du bas de la ville captent l'argent qui nous vient de l'étranger afin de pouvoir le redistribuer aux autres acteurs de l'économie tels que fournisseurs, transporteurs, entreprises du bâtiment, distributeurs d'énergie, prestataires de services, familles d'employés, transporteurs, aéroport, sans oublier les commerçants du centre-ville des halles, les restaurateurs, ni la commune, l'agglo, la région et l'état. Ce ruissellement va même bien au-delà car il vitalise les finances de tout notre bassin de vie que sont nos vallées, nos villes voisines comme Tarbes et Pau et tout le territoire haut pyrénéen. Est-ce juste de traiter ces commerçants de privilégiés et de nantis ? Cette méthode de division et de discrimination est aussi ignoble que honteuse car elle porte en elle les relents de l'histoire. D'autant que mettre à mal ces commerçants c'est mettre à mal tout notre système économique.

La carence de connaissance rajoutée à la jalousie et à l'incompétence animent cette volonté de vendre le dernier patrimoine lourdais. Pourtant tous les citoyens se rappellent, et savent reconnaître actuellement, que vendre le patrimoine des autoroutes a été une des

plus graves erreurs de l'état français. Si pour les autoroutes c'est trop tard, pour les bancs c'est maintenant !

Vendre un héritage patrimonial, créé et légué généreusement par nos aïeux, pourrait s'entendre si l'argent récolté était semé à nouveau dans un bien qui rapporte, dans un projet qui produit de la richesse ou dans la création d'un cercle vertueux qui dynamisera l'économie. Mais ici il n'en est rien ! Cette vente n'a qu'un seul but : combler un gouffre creusé et entretenu par une mauvaise gestion. Vendre nos murs commerciaux, c'est dilapider le capital lourdais pour payer du fonctionnement. Mais c'est surtout priver nos enfants, petits-enfants et les générations futures d'un bien et d'une ressource qui leur sont dus. Surtout que ces biens constituent aussi la garantie de la mairie, quand celle-ci démarche le banquier pour lever de l'emprunt.

Plus précisément les arguments de Mme Bourdeu tiennent en deux points : le coût potentiel lié par l'entretien du clos et du couvert induit par la loi Pinel puis la sécurisation et la mise aux normes.

Après des conditions de renouvellement de bail obscures, autorisant la sensation de favoritisme, seule une minorité des bancs ont soi-disant été visités. Tous ceux-ci sont déclarés « en bon état général ». Les commerçants ont donc bien entretenu leur outil de travail ! D'ailleurs les bancs sont en meilleur état que le patrimoine municipal… Alors pourquoi prétendre l'inverse ? Pourquoi ne pas avoir fait estimer ces fameux travaux potentiels ? Pourquoi prétendre qu'il va falloir augmenter les impôts à cause des commerçants ? Ne serait-ce pas pour agiter l'épouvantail de la peur et de l'accusation ?

Or il existe des solutions pour éviter que ces coûts, [redacted]. La toute première est la médiation concertation. Des professionnels sont prêts à assumer des travaux de mise à jour à leurs frais. Mais encore faut-il les rencontrer et échanger avec eux… En deuxième solution il est possible de vendre

pour un €uro symbolique les murs des bancs au propriétaire du fonds, en demandant, au besoin, de réaliser les travaux de mise aux normes. Ce dernier, n'étant plus forcé d'acheter son local commercial, il ne paralyse pas sa capacité d'endettement et peut envisager de faire un emprunt. De fait ni la mairie, ni les lourdais n'ont à débourser un centime et de nouveaux loyers seront perçus sur la location du terrain sur un principe de bail emphytéotique. La loi Pinel au final n'est donc en réalité qu'un prétexte

Alors pourquoi un tel acharnement ? Tout simplement parce que comme le clame régulièrement cette municipalité, les caisses sont vides. Comment est-ce possible après l'augmentation des impôts dès 2014, après les deux millions d'euros de taxe de séjour prélevés tous les ans et 3 millions en 2018, après l'économie des 450 000 €uros de FPIC annuel ? Jamais les caisses de la ville ne se sont autant remplies. Cela s'explique parce que les dépenses de la ville ont progressé de façon encore plus importante que les rentrées financières. Comment ? Par exemple lorsque Mme Bourdeu en début de mandat refuse de réaliser l'inventaire et l'évaluation du patrimoine municipal qui aurait permis un plan de rénovation échelonné. En refusant de hiérarchiser les projets, des dépenses démesurées ont été investies dans des travaux non prioritaires : 1,3 millions € pour un jardin non abouti au quai St Jean, 1,5 millions € dépensés dans l'installation de la fibre optique servant aux bornes rétractables qui aurait pu être déployée gratuitement dans les fourreaux du département, 650 000 € pour refaire le magasin du château. Je rappelle que les bancs de la grotte sont vendus pour récupérer un million d'euros… C'est comme si l'on achète une cuisine flambant neuve avec un frigo américain et un four dernier cri quand on manque d'argent pour réparer le toit qui fuit ou le système de chauffage en panne.

Refus aussi de faire des économies en ne fixant pas des objectifs de réduction de dépenses clairs et atteignables. Ainsi les frais de fonctionnement ont dérivé de plus de deux millions d'€uros par an.

La ville a dépensé des sommes exorbitantes pour des études et des projets inutiles. Faut-il encore évoquer la démotivation des employés municipaux qui souffrent de travailler avec des vieux équipements inadaptés à la sécurité et du matériel dépassé. La hiérarchie managériale est décimée et l'organisation fracassée. Les taux d'absentéisme liés au stress et à la maladie dénoncent un profond malaise.

Mais cette municipalité est-elle réellement performante et à l'écoute ? La déroute du projet de l'avenue prolongée est non seulement un exemple mais aussi un révélateur. Pourquoi durant quatre ans et malgré nos demandes Mme Bourdeu et Mr Abadie ont refusé d'étudier la réparation du pont Pomès ? Nous avons eu beau expliquer, à de multiples reprises, que l'option de l'avenue prolongée était aussi absurde qu'infaisable du fait du risque d'inondations, du bois classé, de la biodiversité et de la continuité écologique, jamais nos remarques n'ont été entendues. Aujourd'hui la ville est obligée de reconstruire un pont car toutes les tentatives de prolongation de l'avenue Peyramale s'avèrent irréalisables, pour les mêmes raisons que nous invoquions. Au-delà du temps et de l'argent jetés par les fenêtres, nous ne sommes toujours pas considérés…

Cette équipe municipale cherche à casser l'outil de production le plus utile et le plus subtil de Lourdes pour le vendre en pièces détachées. L'aspect le plus terrible de la situation c'est que la vente des bancs de la grotte sera un vertigineux échec du fait qu'il ne permettra pas la modernisation, ni la mise aux normes des locaux escomptées. Seuls les meilleurs emplacements risquent de trouver preneur, laissant à la charge de la mairie les moins intéressants et les plus coûteux. Le peu de liquidité récupérée sera aussitôt absorbée par la dérive des frais de fonctionnement non maitrisés et par les nombreux procès qui pointent à l'horizon. Par contre de nombreux commerçants seront sacrifiés ainsi que l'écosystème économique lourdais. Par effet rebond, l'économie du territoire sera complètement désorganisée et

déstabilisée créant encore du chômage et des faillites. Nous savons tous désormais que la délibération de la vente des bancs de la grotte a été votée suite à un abus de pouvoir, une méthode indigne, irrespectueuse et antidémocratique. La dernière chose dont nous pouvons être sûrs, c'est que si Mme Bourdeu n'a pas respecté les bancs des Lourdais, ce sont bien les Lourdais qui sauront la mettre au ban…